



Le déterminant

Il accompagne le nom

Il indique **le genre** (masculin ou féminin) et **le nombre** (singulier ou pluriel)

	<i>Féminin singulier</i>	<i>Masculin singulier</i>	<i>Féminin pluriel</i>	<i>Masculin pluriel</i>
Articles définis	la, l'	le, l'	les	
Articles indéfinis	une	un	des	
Déterminants possessifs	ma ta sa notre votre leur	mon ton son notre votre leur	mes tes ses nos vos leurs	
Déterminants démonstratifs	ce cette	ce cet	ces	
Déterminants numériques	Une...	Un...	Deux, trois... dix... trente...	
Déterminants indéfinis	Chaque, peu de, aucun		quelques, plusieurs, tous, certains...	

L'article défini peut être combiné avec les prépositions à et de, il devient alors un **article contracté** :

de + le -> du / de + les -> des / à + le -> au / à + les -> aux